

S3Pinfos

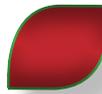
Juin 2011

**Prévenir
Informier
Sensibiliser**

Lettre d'information du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles de l'Artois



SOMMAIRE

-  **page 1**
Edito
-  **page 2&3**
Actualités
-  **page 4**
Dossier
-  **page 5**
CLIC Infos
-  **page 6&7**
Commissions Techniques

édito

Le 12 mai dernier s'est tenu le Conseil d'Orientation du SPPPI de l'Artois. Ce dernier, qui devait initialement rassembler quelque 80 personnes, s'est vu voler la vedette médiatique par la visite inopinée du Chef d'Etat dans notre belle région pour discuter d'une thématique plus agricole. Les quelque 34 personnes qui se sont toutefois ralliées à notre instance dans ce choix Cornélien se sont vus présenter la rétrospective de 5 années d'activités ainsi que les orientations stratégiques de notre structure pour les années à venir. Mais rassurez-vous, si vous n'avez pas pu assister à cet événement parce que retenu par d'autres problématiques, vous pourrez néanmoins profiter de la synthèse des éléments discutés dans notre article dédié à ce rendez-vous (cf. page 2 de ce numéro).

Vous retrouverez également dans ce numéro du S3Pinfos le détail du lancement de la 3ème campagne d'information des populations sur les risques technologiques dans l'Artois (voir notre dossier), un point sur la contribution du SPPPI de l'Artois au Plan Régional Santé Environnement (dit PRSE II) ainsi que notre zoom habituel sur les commissions techniques qui se sont déjà tenues ou prévues et notre actualité, que ce soit celle de nos CLIC ou des thématiques qui nous occupent.

Vous souhaitant à tous une bonne lecture !

*Hélène COPIN
Animatrice du SPPPI de l'Artois*

CONTACTS **S3PI** Artois Pour un environnement concerté

Animation: Hélène
COPIN, 03 21 63 69 34,
helene.copin@developpement-durable.gouv.fr
Communication: Jérôme HERBAUT, 03 21 63 69 37,
jerome.herbaut@developpement-durable.gouv.fr
Secrétariat: Agathe NOURY, 03 21 63 69 36,
agathe.noury@developpement-durable.gouv.fr

ACTUALITES

Le Conseil d'Orientation du SPPPI de l'Artois (12/05/2011)

La réunion de cet organe de fonctionnement du SPPPI de l'Artois, théoriquement biennal (en alternance avec le Comité de suivi), a pour objectif de dresser le bilan des années écoulées et de proposer les orientations stratégiques de l'instance pour les années à venir. Si celle-ci s'est déroulée en comité plus restreint qu'il était initialement prévu (cf. édito), elle n'a pas empêché pour autant l'émergence de quelques témoignages et idées intéressantes.

Après un rapide bilan moral et financier de la structure, a été présenté un focus de l'« **Industrie au Regard de l'Environnement** » de la DREAL NPDC sur notre territoire, pointant essentiellement l'évolution des polluants dans les thématiques eau, air et déchets. A cette occasion, un bilan de l'inspection des installations classées a également été proposé ainsi que celui des commissions techniques sur les 5 années écoulées.

Si la refonte de l'arrêté préfectoral instituant le SPPPI de l'Artois a permis notamment un recentrage du nombre de commissions (passage de 6 à 4), celui-ci occasionne toujours autant de difficulté à trouver les sujets pour ces commissions, mobilisant de bons intervenants et occasionnant des débats constructifs. Il a été rappelé, à cette fin, la nécessité de **programmer des rendez-vous à périodicité régulière, entre les Présidents et Vice-Présidents de chacune des commissions pour réfléchir aux sujets et à l'agenda à proposer.**

On notera qu'en dépit d'un élargissement des thématiques initiales aux risques.

naturels, au développement durable ou même à l'aménagement du territoire, la ventilation des commissions reste nettement favorable aux risques technologiques.

Le collège industriel en a profité pour interpeler le SPPPI de l'Artois sur certains sujets qu'il souhaiterait voir débattre à savoir l'évolution de la réglementation en matière d'environnement et de développement durable, **le plan de modernisation des installations**, le respect de la protection industrielle dans le cadre du recours de plus en plus fréquent à la mise en ligne sur internet de données industrielles ou encore un retour d'expérience sur l'action **RSDE (Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau)**.

En conclusion de ce rendez-vous, **l'importance du rôle du SPPPI a été soulignée en signalant que celle-ci était plus que jamais d'actualité face à l'évolution de la réforme territoriale** liée, à la nouvelle organisation de nos territoires visant à déconnecter de plus en plus les implantations industrielles des collectivités, mais aussi face à la sensibilité accrue des riverains. Le SPPPI se doit donc d'être le point de rencontre des différents collèges afin de jouer pleinement son rôle de contributeur au développement durable de son territoire.

Longue vie au SPPPI de l'Artois !!!



Les canalisations de transport de matières dangereuses

Une demi-journée d'information sur les canalisations de transport de matières dangereuses a été organisée par le SPPPI Cote d'Opale Flandre le 18 mai dernier. Y sont intervenus le Ministère de l'Ecologie en la personne de Jean BOESCH (Direction Générale de la Prévention des Risques) pour expliquer la réforme réglementaire visant à l'amélioration à la fois de la sécurité des réseaux de transport et des travaux réalisés à proximité de ces réseaux, l'INERIS pour présenter le guichet unique dont l'objectif sera d'aider à garantir la sécurité des réseaux ainsi que la DREAL NPDC pour faire un zoom territorial sur les réseaux locaux et détailler les actions régionales mises en œuvre pour le renforcement de la sécurité et la maîtrise de l'urbanisation à proximité de ces réseaux.

Une lettre d'information technique sera réalisée par le SPPPI de l'Artois sur ce thème et diffusée aux acteurs de son territoire au cours du 2nd semestre 2011. Celle-ci sera certainement accompagnée d'un rendez-vous similaire à celui organisé par le Littoral dans le but de renforcer la communication sur ce sujet d'actualité.



ACTUALITES

Le Club inter SPPPI : une mutualisation des thématiques en prévision des Assises Nationales des Risques Technologiques 2012

Créé en 2008, le Club des SPPPI rassemble les SPPPI de France à périodicité régulière pour travailler sur des thématiques communes, mutualiser nos bonnes pratiques pour les déployer sur nos territoires respectifs et se positionner en tant qu'interlocuteur des pouvoirs publics sur nos champs de compétence. Au cours du 1er trimestre 2011, le Club des SPPPI a ainsi validé plusieurs thématiques de travail, se voulant force de propositions vis-à-vis du Comité de pilotage des Assises Nationales des Risques Technologiques 2012 (dont la 1ère réunion s'est tenue le 7 avril dernier). Les thèmes retenus sont les suivants :

- Santé Environnement ;
- Transport des Matières Dangereuses ;
- Canalisations ;
- Vieillesse des installations ;
- Information des populations.

L'objectif du Club des SPPPI est d'être reconnu en tant qu'acteur de ces Assises des Risques au travers de la préparation de cet événement biennal, que ce soit par le biais d'animation d'ateliers thématiques, de partages de retours d'expérience ou par la tenue d'un stand, comme cela avait déjà été le cas en 2010. Un travail de synthèse (long et méthodique) sur les thématiques retenues a été amorcé en commençant par un sujet qui préoccupe de plus en plus nos concitoyens,

à savoir l'aspect Santé-Environnement.



ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT

ARTOIS

Conférence de Presse (06/05/2011) Entreprises & Environnement Artois

Le 6 mai dernier, le SPPPI de l'Artois a accueilli dans ses locaux la conférence de presse de la structure **Entreprises & Environnement Artois**, rassemblée à l'occasion du lancement officiel de celle-ci et succédant au **GIQAE (Groupement Interprofessionnel pour la Qualité et l'Amélioration de l'Environnement en Artois)**.

Cette nouvelle instance a donc vocation à représenter le collège industriel que ce soit au sein du SPPPI de l'Artois mais également auprès des autorités. Pour autant, l'ambition de son Président, Pascal MONBAILLY (*Directeur du site Société Artésienne de Vinyle à Mazingarbe et Président de l'Union des Industries Chimiques en Nord Pas-de-Calais entre autres*) ne se limite pas à une simple représentation puisque ce dernier a profité de la présence des journalistes pour annoncer sa volonté de faire de cette instance une fédération régionale, rassemblant dans un premier temps les quelques 500 ICPE du territoire de l'Artois pour s'étendre par la suite aux autres territoires de la région. L'objectif avancé par la structure est avant tout de proposer un lieu d'écoute et d'échanges pour rompre l'isolement des chefs d'entreprises face à l'inflation de textes réglementaires qui s'appliquent à leur établissement en matière de développement durable. A terme, un guichet unique devrait être mis en place entre Entreprises & Environnement Artois et la Chambre de Commerce & d'Industrie de l'Artois visant à aider principalement les PME-PMI dans leurs démarches relatives aux enjeux précités.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Entreprises & Environnement Artois dont vous pourrez retrouver la présentation sur le site internet à l'adresse suivante : www.entreprises-et-environnement.fr

Dossier



Le lancement de la 3ème campagne d'information des populations sur les risques technologiques dans l'Artois : une proposition de mutualisation sous forme de groupe de travail !

Fort du succès des deux campagnes précédentes (2001 et 2006*) qui avaient été coordonnées par le SPPPI de l'Artois, celui-ci a souhaité proposer au collège industriel de réitérer l'exercice au cours d'une réunion dédiée à cet effet, le 8 mars dernier.

Si la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement (et plus spécifiquement aux installations dites SEVESO Seuil haut) impose à ces dernières de mener des campagnes d'information à périodicité régulière (5 ans maximum) ainsi qu'à l'occasion de toute modification apportée aux installations, à leur mode d'utilisation ou à leur voisinage de nature à entraîner un changement notable des risques (ex : modification du plan d'urgence), celles-ci n'ont pas obligation à revêtir un caractère de mutualisation. Quoiqu'il en soit, c'est cette formule qui a été proposée à nouveau aux industriels qui se sont prononcés en sa faveur, désireux de profiter des avantages de cette coordination à savoir une homogénéisation du message sur le territoire ainsi qu'accessoirement, un gain non négligeable dans les unités d'œuvre dédiées à l'exercice.

Pour ce faire, 4 réunions se sont tenues au cours du 1er semestre 2011, la 1ère avec le seul collège industriel, les autres en configuration Grenelle, dans le but de trouver un accord à la fois sur le contenu de l'information ainsi que sur les supports de communication utilisés.

Des réflexions menées ont été isolées des éléments sur lesquels les participants se sont tous accordés à savoir, la nécessité de :

mettre en avant les consignes de sécurité par rapport aux informations globales et techniques qui seront proposées dans le document retenu et ce, pour lutter contre les mauvais réflexes (séparation des deux entités et réalisation de fiches sur chaque établissement);



lutter contre les fausses idées véhiculées par la population (marquée par l'accident d'AZF, le risque d'explosion reste pour elle le principal risque majeur cité... voire parfois le seul) ;

limiter les écrits pour une meilleure lisibilité de l'information;

conserver une carte globale sur laquelle les sites industriels concernés seront positionnés ;

insérer pour chaque site industriel la cartographie matérialisant la zone concernée par les risques associés aux activités du site (vue « Google map ») ;

attirer l'attention de la population sur l'importance de conserver les documents (texte et insertion du logo de la Mariane);

dater les documents (avec une limite de validité) et insérer un sommaire pour permettre à la population de ne lire que ce qui la concerne.

Pour ce qui est des supports d'information, le site internet a recueilli un avis favorable de la part des participants, inspirés par l'exemple de celui qui a été mis en place par le SPPPI Côte d'Opale Flandre lors du déploiement de leur propre campagne d'information à la fin de l'année 2010. Ainsi, les brochures qui seront distribuées dans les boîtes aux lettres des riverains ne dispenseront qu'une information synthétique, exhortant la population à surfer sur le site internet dédié à cet effet pour une information plus détaillée.

Dans le cadre des démarches en cours, la mutualisation ainsi présentée par le SPPPI de l'Artois ne se limite pas au rassemblement des acteurs au sein d'un groupe de travail et à la coordination de ce dernier mais propose également la mise à disposition d'outils qui ont fait leur preuve sur le Littoral à savoir des petits dessins animés illustrant les risques majeurs. La cession des droits de ces derniers au profit de notre structure permettra de ne pas oublier les plus jeunes dans cette campagne d'information, en déclinant dans un premier temps ces dessins animés sous forme de bande dessinée (pour la diffusion en format papier) en renvoyant nos jeunes lecteurs vers le site internet où ils auront loisir de pouvoir les visionner en animation.

Une fois le contenu de l'information et le choix des supports définitivement approuvés, la recherche du prestataire pourra s'effectuer au cours de l'été voire courant septembre pour validation et déploiement de la campagne au cours du dernier trimestre 2011 voire début 2012 (pour éviter une distribution de certains supports concomitante aux catalogues des fêtes de fin d'année).

Une démarche bien amorcée et qui respecte jusqu'à présent l'agenda fixé.

La suite au prochain numéro !!!

* ci-contre les supports de la campagne d'information 2006

CLIC INFOS

Comme mentionné dans les éditions précédentes, les 11 sites SEVESO Seuil haut qui occupent notre territoire sont entrés totalement dans la démarche PPRT (ils ont tous fait l'objet d'un arrêté préfectoral de prescription et quatre d'entre eux font d'ores et déjà l'objet d'un PPRT approuvé soit : SAV/GPN en date du 20/03/2007, DE SANGOSSE le 21/10/2010, ACT'APPRO et LOGISTI-NORD le 03/12/2010).

Si **11 réunions se sont tenues en 2010**,

l'année 2011 s'annonce particulièrement chargée pour les PPRT, compte-tenu des objectifs ambitieux affichés par le Ministère de l'Ecologie à l'occasion des Assises Nationales des Risques Technologiques 2010 à savoir **60 %** des PPRT approuvés pour la fin de l'année. Le calendrier du 1er semestre 2011 se fait donc l'écho de cette ambition (toutes réunions de CLIC et de POA confondues).

Un suivi régional des PPRT est proposé sur le site internet de la DREAL Nord Pas-de-Calais à l'adresse suivante : www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr



Agenda 2011

1er semestre 2011

- 13/01 : réunion CLIC + CLIS d'APERAM (ex-ARCELOR MITTAL) à Isbergues
- 03/02 : réunion POA d'INEOS NOVA (Wingles)
- 16/05 : réunion CLIC de DE SANGOSSE (Marquion)
- 24/06 : réunion CLIC + POA de CRODA (Chocques)
- 27/06 : réunion CLIC des sites SAV/ MAXAM TAN (Mazingarbe)
- 28/06 : réunion CLIS d'APERAM à Isbergues

2ème semestre 2011

- 01/07 : réunion CLIC + POA d'INEOS NOVA (Wingles)
- 07/07 : réunion CLIC + POA de SI GROUP (Béthune)

Question de neophyte :



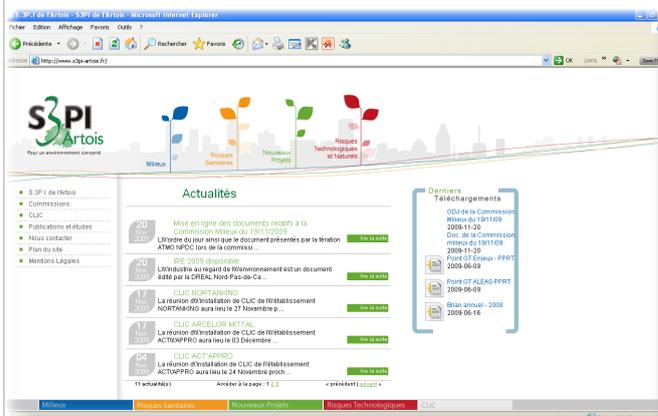
Que signifie le sigle POA ?

POA est l'acronyme de « Personnes et Organismes Associés ». Il s'agit de l'association à l'élaboration du projet PPRT de Personnes et Organismes autres que les services de l'Etat et l'exploitant.

Concrètement, ces réunions spécifiques rassemblent les membres du **CLIC** (Comité Local d'Information & de Concertation) de l'établissement considéré ainsi qu'un représentant des Conseils général et régional.

Ces réunions donnent lieu à des phases de concertation et de consultation visant à définir à terme la stratégie retenue pour la maîtrise de l'urbanisation existante autour du site industriel concerné.

Pour télécharger les comptes rendus des CLIC
www.S3PI-Artois.fr





Risques Technologiques et Naturels

Le 30 novembre dernier a été déclinée au SPPPI de l'Artois la présentation nationale du 3ème régime des installations classées dit régime d'enregistrement, institué par le décret du 13 avril 2010.

Ce nouveau régime correspond à une procédure d'autorisation simplifiée pour des projets dont les impacts et risques sont maîtrisés. Un point a également été proposé aux participants sur l'avis de l'autorité environnementale, avis institué par le décret du 30 avril 2009 transposant deux directives communautaires et portant sur la qualité de l'étude d'impact ainsi que sur la manière dont l'environnement est pris en compte dans le projet considéré. Cet avis, indépendant, a vocation à être intégré dans le dossier soumis à la consultation publique et ne préjuge en rien de l'avis final qui sera rendu par l'autorité administrative ni même des prescriptions qui seront imposées au porteur de projet. Cet avis a juste pour objectif d'être un outil d'aide à la décision pour éclairer les lecteurs et décideurs sur les principaux enjeux du projet.

En termes de programme à venir, une commission de restitution de la réflexion du groupe de travail sur la campagne d'information des populations concernant les risques technologiques dans l'Artois sera planifiée au cours du 2nd semestre 2011. D'autres commissions sont actuellement à l'étude sur des thématiques telles que les résultats de l'application de la Directive IPPC, l'évolution de la réglementation sur les déchets ou encore le bilan de l'action RSDE (Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau). En fonction de l'opportunité qui se présentera, une demi-journée sur les canalisations, similaire au rendez-vous organisé sur le Littoral le 18 mai dernier, pourra voir le jour au cours de ce même semestre (cf. article p.2).



Risques Sanitaires

Une réunion était initialement envisagée au cours du second semestre 2010 afin de présenter la déclinaison régionale du second Plan National Santé Environnement (dit PNSE II) ainsi que les actions qui seront mises en œuvre sur notre territoire pour la période de référence (2010-2013). A cette occasion, quatre ateliers participatifs ont été montés depuis le début de l'année 2010 à savoir le premier relatif à l'alimentation, un autre sur l'exposition professionnelle et domestique, le troisième sur la qualité de l'air et le dernier intitulé « points noirs environnementaux » auquel le SPPPI de l'Artois apporte sa contribution.

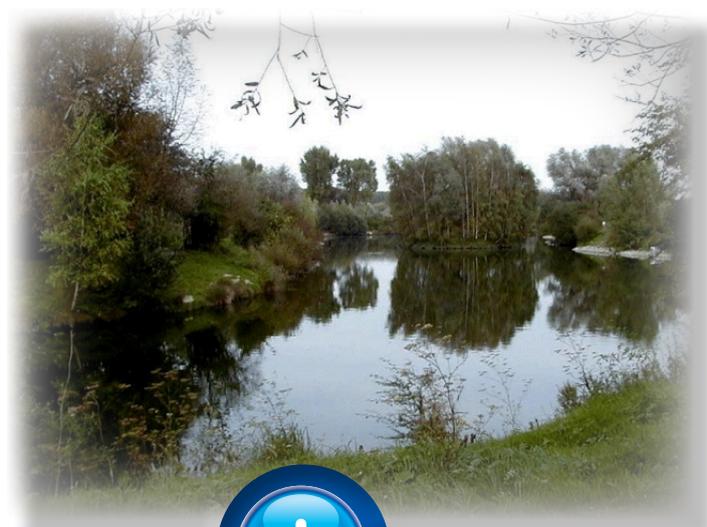
Celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises depuis le mois de janvier 2010 avec comme objectif de définir des zones où la population est surexposée à des nuisances de toute nature et de proposer un programme d'actions pour en limiter les conséquences. La double finalité attendue étant de réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé ainsi que les inégalités environnementales.

Une conférence de restitution des premières avancées de ces quatre groupes de travail impliquant près de 170 participants s'est tenue le 5 novembre 2010 à Lille. Cette dernière a marqué le lancement d'une consultation publique d'un mois sur internet concernant les fiches actions qui découlent des réflexions menées.

Dans l'attente de l'organisation d'une même réunion de restitution qui sera proposée au SPPPI de l'Artois au cours du second semestre 2011, notre instance est à nouveau mise à contribution (comme ses homologues de la région), toujours dans ce même cadre de lutte contre les points noirs environnementaux mais plus précisément dans cet enjeu politique majeur du développement des territoires que constitue la reconquête des friches.

Pour ce faire, nos structures travaillent actuellement sur la mise au point d'un questionnaire électronique à destination des collectivités territoriales et des aménageurs dans le but de faire le point sur les outils qui ont été mis à leur disposition sur la thématique des sites et sols pollués. Cette démarche pourra également être présentée lors de la réunion de restitution, en fonction de son état d'avancement. Pour ce qui est des autres thématiques sanitaires que nos membres souhaiteraient voir aborder, la problématique des ondes électromagnétiques revient fréquemment. A l'issue du Conseil d'Orientation, le SPPPI s'est engagé à creuser ce sujet et à juger de l'opportunité de proposer une commission à cet effet, la difficulté étant, outre de trouver les bons intervenants, d'apporter une certaine valeur ajoutée au débat.





MILIEUX

Une commission Milieux a rassemblé quelque 30 personnes autour de la démarche proactive du site SITA/SCORI à Barlin pour une meilleure acceptabilité sociétale le **7 juin dernier**. Celui-ci est venu nous présenter en détail la mise en place des jurys de nez (salariés et riverains) utilisés dans le cadre de la gestion des plaintes olfactives liées à leur activité de centre d'enfouissement des déchets. Il s'agit de la seconde visite de l'établissement dans nos locaux, la première ayant eu lieu lors de la commission de restitution du bilan annuel d'ATMO NPDC en novembre dernier.

A cette occasion, M. CHANDESRIS, Directeur du centre et Mme LAZAROVA, experte chez Suez Environnement n'avaient eu que peu de temps pour approfondir la démarche qu'est la leur et le SPPPI de l'Artois avait convenu avec ses interlocuteurs de les faire intervenir à nouveau, en leur promettant l'exclusivité. Ce fut donc chose faite.

Après une présentation de l'activité du site par Messieurs CHANDESRIS et LEFEBVRE, Mme LAZAROVA a détaillé la démarche NOSE « No Odors for Suez Environnement » (Non aux odeurs dans les métiers du groupe Suez), visant à rendre le riverain acteur de la diminution des nuisances olfactives par la prise en compte de ses préoccupations et de son ressenti. En marge de la présentation théorique de la formation dispensée aux riverains volontaires, **Mme LAZAROVA nous a rapporté quelques petits échantillons caractéristiques de la « Roue des Odeurs », joignant le concret à la théorie.** En conclusion de cette intervention, **un nouvel appel a été lancé par M. CHANDESRIS pour former de nouveaux riverains au suivi en temps réel des nuisances olfactives.** La prochaine session de formation de jury de nez riverains se tiendra le vendredi 9 septembre dès 14h00 sur le site de Barlin et sera suivie de la présentation de la restitution de la période écoulée au jury de nez riverains précédent.

Pour plus de renseignements, contacter M. CHANDESRIS au



NOUVEAUX PROJETS

Une commission Nouveaux Projets s'est tenue le 14 décembre 2010 pour présenter le SAMU (Service d'Analyse Mobile d'Urgence) de l'environnement dont les objectifs sont de promouvoir, organiser et gérer tout type d'intervention en urgence visant au diagnostic, à l'évaluation du risque et à la prévention, tant environnementale qu'humaine, de toutes formes de pollution, en s'appuyant sur les structures locales existantes.

L'initiative, lancée à Strasbourg en avril 2008, est étendue au Nord Pas-de-Calais et le représentant des protagonistes locaux, M. TREMELET, est venu présenter les modalités d'intervention de la structure ainsi que ses futurs domaines de compétence. Il s'agit pour ce dernier de mettre entre autres à disposition de toute sollicitation (24h/24, 7 j/7), un camion d'analyses transformé pour les besoins de l'activité en véritable laboratoire ambulatoire susceptible d'évaluer quelque 150 à 400 paramètres dans l'eau, l'air ou même le sol.

Cet outil d'aide à la décision, prévu pour être opérationnel dès janvier 2012, doit permettre aux élus, aux acteurs économiques et sociaux du territoire de disposer d'un dispositif complet allant du conseil à la restitution du milieu, pour reprendre les propos de l'intervenant.

Pour ce qui est des besoins de financement de la structure, si ceux-ci ont été évalués à 2,5 euros par foyer fiscal, cette dernière n'en attend pas pour autant de restitution sous forme de monnaie sonnante et trébuchante. En témoigne l'initiative de la commune de Raismes (à proximité de Valenciennes) qui a mis à sa disposition une ancienne école que la structure envisage de transformer en centre de formation.

Si les participants à cette commission ont réservé un accueil quelque peu réservé voire hostile à la structure, le SPPPI de l'Artois se dédouane de toute caution au projet présenté, s'étant cantonné à sa mission (impartiale) d'information en matière d'environnement.

En marge de la commission, le SPPPI s'est toutefois engagé à recueillir des informations complémentaires auprès de son homologue sur le territoire alsacien. Une démarche similaire est envisagée par le SDIS 62, qui, également présent, n'a pas semblé inquiet quant à une éventuelle coexistence avec ce SAMU. De plus amples informations sur ce sujet vous seront communiquées ultérieurement.





Pour un environnement concerté



Directeur de la publication: Pierre de BOUSQUET de FLORIAN, Préfet du Pas-Calais

Comité de rédaction: , Hélène COPIN, Jérôme HERBAUT

Conception, réalisation: L'ARTESIENNE

Tirage: 500 exemplaires

ISSN 1766-9138

S.3.P.I de l'Artois

Centre Jean Monnet, avenue de PARIS
62400 BETHUNE
Tel: 03.21.63.69.37 - Fax: 03.21.01.57.26
www.s3pi-artois.fr